

— c'est-à-dire, jusqu'où Cartier était allé en remontant le fleuve St. Laurent — il prit occasion d'exposer en abrégé à ces Infidèles la foi catholique, sans omettre le culte des Saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots. (1)

Le 18 Juin, Champlain et Pontgravé, n'emmenant avec eux que cinq matelots de leur équipage, firent voile de Tadoussac sur un petit bâtiment d'une douzaine de tonneaux, suivis de quelques canots d'écorce montés par les Sauvages qui leur servaient de guides.

"Chemin faisant," dit Champlain, mentionnant pour la première fois le nom de l'endroit où, quelques années plus tard, il jeta les fondements de notre Gibraltar, "nous vîmes mouiller l'ancre à Québec qui est un détroit de la rivière du Canada, ayant environ trois cents pas de large. Il y a, en cet endroit, du côté du Nord, une montagne assez haute qui va en baissant des deux côtés; tout le reste est un pays uni, beau à voir, où il y a de bonnes terres, des chênes, des sapins, des trembles et autres arbres, comme aussi des rignes sauvages qui, à mon opinion, si elles étaient cultivées, seraient bonnes comme celles de France."

Après avoir relevé Québec et ses alentours avec cette sûreté de coup d'œil qui prouve combien Champlain lisait loin dans l'avenir de la Nouvelle-France, il con-

et qu'il était impatient de n'en voir descendre aucun, il envoya deux hommes à leur rencontre, afin de les faire se hâter de venir. Mais ceux-ci s'en étant revenus sans aller joindre des Sauvages, rapportèrent à Champlain et aux siens qu'ils avaient vu une île où il y avait une si grande quantité de héros que l'air semblait en être tout couvert. Un jeune homme appelé Louis, attaché au service de De Monts et grand amateur de chasse, entendant ce récit, voulut aller à cette île et pria instamment l'un des deux découvreurs qui était Sauvage, de l'y mener; ce à quoi celui-ci consentit, ainsi qu'un capitaine Sauvage Montagnais appelé Outatoucos. Ils s'embarquèrent donc tous trois dans un canot et allèrent à l'île en question, où ils prirent autant de héros et d'autres oiseaux qu'ils voulurent, et se rembarquèrent ensuite dans leur canot. Outatoucos, contre la volonté et les instances de l'autre Sauvage, voulut passer par un endroit fort dangereux, où l'eau tombait de la hauteur de près de trois pieds. Il refusa même de décharger le canot d'une partie des oiseaux, quoique l'autre lui représentât qu'infailliblement il coulerait à fond sous une si lourde charge. Arrivés à la chute et voyant de près le danger, ils tentèrent de sortir du canot et de jeter leur charge; mais emportés soudain par l'impétuosité de l'eau, les bouillons remplirent en un instant l'embarcation et lui firent faire mille tours, quoique tous les trois l'eussent d'abord saisie, et s'y tinssent longtemps attachés, malgré l'impétuosité des bouillons qui les portaient tantôt au fond, tantôt au-dessus de l'eau. Enfin la violence du courant fut si excessive que Louis perdit la présence d'esprit et lâcha le canot. Ce jeune homme se trouvait au fond de l'eau, et n'ayant jamais su nager, il périt ainsi dans cette triste rencontre. Les deux autres se tenaient toujours attachés au canot, jusqu'à ce que étant hors du Sault, Outatoucos l'abandonna pour gagner la terre à la nage. Mais comme l'eau courait encore là avec une grande vitesse, il fut emporté par le courant et se noya aussi: en sorte que des trois, il ne se sauva que l'autre Indien appelé Savignon qui aborda docement à terre avec le courant. Depuis lors cet endroit fut appelé le *Sault St. Louis*, le seul nom sous lequel il est connu depuis longtemps, et nous pensons que c'est en mémoire de la mort du jeune Louis qu'on l'aura appelé du nom de son saint patron, comme Champlain nomma l'île, en face de Montréal, *St. Hélène*, du nom de celui de la patronne de sa fiancée. C'est de la même manière qu'on a appelé le *Sault au Récollet* un certain endroit de la rivière des Prairies, où le Père Nicolas Viel, religieux de cet ordre, se noya en 1625. (M. l'abbé Faillon.)

(1) L'abbé Faillon.

tinua sa route en remontant le fleuve pour ne s'arrêter qu'à l'embouchure du St. Maurice où son génie lui fit désigner l'emplacement futur des Trois-Rivières.

"Des six îles qui sont là," écrivit-il dans son voyage de 1603, "il y en a une qui regarde le passage de la rivière du Canada (le St. Laurent) et commande aux autres, elle est élevée du côté du Sud et serait, à mon avis, un lieu très-propre pour une habitation, et pourrait-on le fortifier promptement, car sa situation est forte d'elle-même."

Le dernier jour de Juin, Champlain passait à l'entrée de la rivière dite des Iroquois, (rivière Chambly.) "La étaient cabanés et fortifiés des Sauvages qui allaient faire la guerre aux Iroquois. Leur forteresse était faite de quantité de bâtons fort pressés les uns contre les autres et couverts d'écorce de chêne; et leurs canots étaient rangés les uns contre les autres sur le bord de l'eau, afin de pouvoir promptement fuir si les Iroquois venaient à les surprendre, car leur forteresse ne leur sert que pour avoir le temps de s'embarquer." (1)

Après avoir reconnu, en passant, l'île St. Paul à laquelle il donne un quart de lieue de longueur et l'île de Montréal qu'il représente, sur son routier, comme ayant environ quinze lieues de long, "avec une montagne qui domine les terres assez loin," Champlain vint s'arrêter, le 2 Juillet, fête de la Visitation, en face des Rapides de La Chine "où il n'y avait, dit-il que trois ou quatre pieds d'eau, quelquefois une brasse ou deux. Voyant que nous ne pouvions avancer, à cause de la grande force de l'eau, nous appareillâmes aussitôt notre esquif que l'on avait fait faire exprès fort léger. Nous y entrâmes, le Sieur DuPont et moi avec cinq matelots, quelques Sauvages que nous avions menés pour nous montrer le chemin étaient en canot. Nous n'eûmes pas fait la valeur de trois cents pas qu'il nous fallut descendre, et quelques matelots furent contraints de se mettre à l'eau pour pousser notre esquif. Le canot des Sauvages passait aisément. Nous rencontrâmes une infinité de petits rochers qui étaient à fleur d'eau, et où nous touchions maintes fois. Ayant fait ainsi une lieue avec beaucoup de peine, dans une espèce de lac, que j'appelle ainsi pour le peu d'eau que nous y trouvâmes, nous parvînmes au pied du Sault, avec le canot et notre esquif. Je vous assure que jamais je ne vis un torrent d'eau se déborder avec tant d'impétuosité. Il descend comme de degré en degré, et, à chaque lieu où il a un peu de hauteur, il y fait, par la force et la roideur de l'eau, un bouillonnement étrange, en traversant tout cet espace qui peut être d'une lieue, de sorte qu'il est hors de la puissance de l'homme de passer outre avec un bateau, quelque petit qu'il soit."

Champlain et Pontgravé employèrent trois jours à examiner et reconnaître le Sault et ses environs en tirant du côté d'Hochelaga. "L'air y est plus pur," remarque Champlain, "plus tempéré et la terre meilleure qu'en aucun autre lieu que j'aie vu dans ces pays. Ne pouvant faire davantage, nous retournâmes à nos barques."

Champlain et Pontgravé repartirent donc, le 4 Juillet, pour Tadoussac où ils se rembarquèrent sur leur navire qui avait fait une traite assez avantageuse avec les Sauvages, et comme le but de leur mission était atteint, tous deux mirent aussitôt à la voile pour la France.

(1) Champlain, voyage de 1603.